

L'épreuve de mathématiques du DNB 2013

Épreuve de mathématiques

1. **Durée de l'épreuve** : 2 heures
2. **Nature de l'épreuve** : écrite
3. **Objectifs de l'épreuve** : Pour tous les candidats, l'épreuve évalue les connaissances et compétences définies par le socle commun au palier 3. Pour les candidats de la série générale uniquement, les acquis à évaluer se réfèrent à l'intégralité du programme de la classe de troisième. Dans l'esprit du socle commun, le sujet doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et à mettre en œuvre une démarche scientifique pour résoudre des problèmes simples.
4. **Structure de l'épreuve** Le sujet est constitué de six à dix exercices indépendants. Il est indiqué au candidat qu'il peut les traiter dans l'ordre qui lui convient. Les exercices correspondent aux exigences du socle commun pour la série professionnelle et portent sur différentes parties du programme de troisième pour la série générale. L'ensemble du sujet doit préserver un équilibre entre les quatre premiers items de la compétence 3 du socle commun de connaissances et de compétences - les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique - appliqués à l'activité de résolution d'un problème mathématique :
 - rechercher, extraire et organiser l'information utile ;
 - mesurer, calculer, appliquer des consignes ;
 - modéliser, conjecturer, raisonner et démontrer ;
 - argumenter et présenter les résultats à l'aide d'un langage adapté. L'essentiel de l'épreuve évalue ces capacités. Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.
5. **Instructions complémentaires** : Le sujet doit permettre à la plupart des candidats d'achever l'épreuve dans le temps imparti. Certaines questions peuvent prendre la forme de questionnaires à choix multiple, d'autres conduisent à justifier un résultat. Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction scientifique. Les solutions exactes, même justifiées de manière incomplète, comme la mise en œuvre d'idées pertinentes, même maladroitement formulées, seront valorisées lors de la correction. Doivent aussi être pris en compte les essais, les démarches engagées, même non aboutis. Les candidats en sont informés par l'énoncé. L'emploi des calculatrices est autorisé, dans le cadre de la réglementation en vigueur. Certains exercices peuvent faire un appel explicite à l'usage d'une calculatrice, dans le cadre des usages préconisés par le programme. Ce point est rappelé en tête du sujet. Cette utilisation ne doit pas favoriser les élèves qui possèdent un matériel perfectionné.
6. **Notation de l'épreuve** : L'épreuve est notée sur 40 points. Chaque exercice est noté entre 3 et 8 points, le total étant de 36 points. La note attribuée à chaque exercice est indiquée dans le sujet. Par ailleurs, 4 points sont réservés à la maîtrise de la langue.

Voir en ligne : [B.O.](#)